

Aperçu des initiatives en matière de politiques et de programmes de Condition féminine Canada visant à réduire la violence à l'endroit des femmes et des filles autochtones et des personnes allosexuelles et de genre non binaire et à renforcer leur sécurité

Préparé par Condition féminine Canada pour fournir de l'information aux Commissaires de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

Le 12 octobre 2018

Mandat

Condition féminine Canada (CFC) est l'organisme fédéral chargé de promouvoir l'égalité des sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale et démocratique du Canada.

CFC vise à faire avancer les femmes sur la voie de l'égalité en intervenant dans trois domaines prioritaires :

- améliorer la sécurité économique et la prospérité des femmes
- encourager les femmes à occuper des postes de responsabilité et à participer à la vie démocratique
- éliminer la violence faite aux femmes et aux filles

CFC a pour responsabilité d'offrir des conseils stratégiques en matière de politiques, d'appuyer l'analyse comparative entre les sexes, d'administrer la Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe et le Programme de promotion de la femme (dont les femmes et les filles autochtones) et de promouvoir des dates commémoratives ayant trait aux Canadiennes.

Il est indiqué dans la lettre de mandat de la ministre que celle-ci veillera à ce que les Peuples autochtones et les minorités soient mieux représentés dans les postes de leadership et travaillera avec la ministre de la Justice et la ministre des Affaires autochtones et du Nord pour suivre les progrès de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées¹.

Initiatives pertinentes en matière de politiques et de programmes

Vous trouverez ci-dessous un certain nombre d'initiatives de politiques et de programmes concordant avec le mandat de la Commission et visant à :

- lutter contre la violence fondée sur le sexe ;
- soutenir financièrement des initiatives communautaires bénéficiant aux femmes et aux filles ; et
- promouvoir l'égalité des femmes en appuyant l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+).

1. Initiatives de lutte contre la violence fondée sur le sexe (VFS)

1.1 Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la VFS

En juin 2017, le gouvernement du Canada a lancé *Il est temps : Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe*² après avoir consulté tout l'été et l'automne 2016 auprès des personnes ayant survécu à la violence, des intervenantes et

¹ <https://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-de-la-ministre-de-la-condition-feminine>.

² https://www.canada.ca/fr/condition-feminine/nouvelles/2017/06/il_est_temps_la_strategie_du_canada_pour_prevenir_et_contrer_la_violence.html

intervenants de première ligne, des chercheuses et chercheurs ainsi que des militantes et militants afin de conjuguer les efforts de lutte contre la VFS des ministères et des organismes fédéraux. Les résumés des rencontres de dialogue sont disponibles sur la page Web de CFC³. Les initiatives de la Stratégie s'articulent autour de trois piliers :

- prévenir la VFS ;
- soutenir les personnes survivantes et leur famille ; et
- promouvoir la réactivité du système juridique et judiciaire aux besoins.

La Stratégie comblera les lacunes dans le soutien offert à des populations vulnérables telles que les femmes et les filles autochtones, les personnes allosexuelles et de genre non binaire, les populations des régions nordiques, rurales, ou éloignées, les femmes et filles handicapées, les femmes immigrantes et réfugiées, les enfants et les jeunes, ainsi que les personnes âgées. Les Budgets de 2017 et 2018 prévoient l'octroi de près de 200 millions de dollars sur cinq ans et de plus de 40 millions de dollars par année par la suite pour établir, lancer et élargir la Stratégie. Bien que la Stratégie englobe toutes les initiatives fédérales, six ministères fédéraux ont reçu des fonds pour la réalisation d'initiatives particulières.

Des renseignements détaillés sur les initiatives de la Stratégie sont disponibles sur les pages Web⁴ de CFC et dans le premier Rapport annuel de la Stratégie⁵.

Dans un esprit de réconciliation, la Stratégie a mis de l'avant un éventail de mesures sciemment conçues pour lutter contre la VFS envers les femmes et les filles autochtones, par exemple accorder du financement pour répondre aux besoins particuliers des survivantes autochtones, donner de la formation en compétences culturelles aux agentes et aux agents d'application de la loi du gouvernement fédéral et travailler avec les organisations autochtones pour réaliser des projets de recherche. Plus précisément, en janvier 2018, la ministre de CFC a annoncé l'octroi de 20 millions de dollars pour le lancement d'un appel de concepts dans le cadre du Programme de financement de la lutte contre la VFS afin d'aider les organismes qui travaillent dans le secteur de la lutte contre la VFS à mettre au point et en œuvre des pratiques prometteuses visant à combler les lacunes dans le soutien offert aux femmes autochtones et à leurs communautés ainsi qu'à d'autres groupes de personnes survivantes mal desservis au Canada.

Documents pertinents :

- Fiche d'information – *Il est temps : La stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe* : <https://swc-cfc.gc.ca/violence/strategy-strategie/fs-fi-5-fr.html>
- *Bilan annuel 2017-2018 – Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe* : <https://www.swc-cfc.gc.ca/violence/strategy-strategie/report-rapport2018-fr.html>

³ <https://www.swc-cfc.gc.ca/violence/strategy-strategie/engagement-fr.html>

⁴ <https://www.swc-cfc.gc.ca/violence/strategy-strategie/index-fr.html>

⁵ <https://swc-cfc.gc.ca/violence/strategy-strategie/report-rapport2018-fr.html>

1.2 Conseil consultatif sur la Stratégie pour prévenir et contrer la VFS

En juin 2016, la ministre de CFC a mis en place le Conseil consultatif sur la Stratégie pour prévenir et contrer la VFS. Le Conseil compte 31 membres représentant un large éventail de secteurs et d'expertises, y compris des membres d'organisations autochtones nationales qui cherchent à supprimer les obstacles auxquels se butent les femmes et les filles autochtones. Le Conseil consultatif aide à circonscrire les priorités de la Stratégie et à mettre celle-ci en œuvre. CFC a également créé le Cercle des femmes autochtones, décrit plus en détail ci-dessous.

Des renseignements sur les membres du Conseil consultatif sont disponibles sur la page Web de CFC⁶.

1.3 Plan d'action pour contrer la violence familiale et les crimes violents contre les femmes et les filles autochtones

En septembre 2014 était annoncé le *Plan d'action pour contrer la violence familiale et les crimes violents à l'endroit des femmes et des filles autochtones*⁷, dans lequel le gouvernement du Canada décrivait les mesures concrètes qu'il entendait prendre sur cinq ans (2015-2020) afin de s'attaquer à la problématique des crimes perpétrés contre les femmes et les filles autochtones. Le Plan d'action s'appuie sur les investissements déjà effectués par le gouvernement du Canada (2010-2015) afin de rendre les communautés plus sûres et d'améliorer l'action des autorités policières et judiciaires lorsque des femmes autochtones disparaissent ou sont assassinées. Le Plan d'action prévoit la prise, dans quatre ministères et organismes partenaires, d'une série de mesures totalisant 25 millions de dollars sur cinq ans, y compris :

- l'élaboration d'un plus grand nombre de **plans de sécurité communautaire** au Canada, y compris dans les régions considérées à risque élevé selon le récent aperçu opérationnel de la Gendarmerie royale du Canada (8,6 millions de dollars sur cinq ans)
- des projets pour **rompre le cycle intergénérationnel de violence par la sensibilisation et par la création de relations saines** (2,5 millions de dollars sur cinq ans)
- des projets pour **mobiliser les hommes et les garçons et outiller et autonomiser les femmes et les filles** afin de prévenir et de dénoncer la violence (5 millions de dollars sur cinq ans)
- **des services aux victimes de même que de l'aide pour les victimes et leur famille** (7,5 millions de dollars sur cinq ans)

⁶ <https://www.swc-cfc.gc.ca/violence/strategy-strategie/council-conseil-fr.html>

⁷ <https://www.swc-cfc.gc.ca/fun-fin/ap-pa/index-fr.html>



- actions de **partage d'information et de ressources** avec les communautés et les organisations et de **rapports périodiques** sur les progrès réalisés et les résultats obtenus dans le cadre du Plan d'action (1,4 million de dollars sur cinq ans)

Documents pertinents :

- *Plan d'action pour contrer la violence familiale et les crimes violents à l'endroit des femmes et des filles autochtones* : <https://swc-cfc.gc.ca/fun-fin/ap-pa/index-fr.html>

2. Soutien financier aux initiatives communautaires bénéficiant aux femmes et aux filles

2.1 Le Programme de financement de la lutte contre la violence fondée sur le sexe

Le Programme de financement de la lutte contre la VFS⁸ contribue au deuxième pilier de la Stratégie, soit le « soutien aux personnes survivantes et à leur famille ». Il a pour but d'aider les organismes du secteur de la lutte à la VFS à concevoir et à mettre en œuvre des pratiques prometteuses afin de combler les lacunes dans le soutien offert aux Autochtones et aux groupes de personnes survivantes sous-desservis au Canada. Le premier appel de propositions ayant pris fin en mars 2018, il n'y a encore aucun résultat à signaler.

2.2 Le Programme de promotion de la femme

Le Programme de promotion de la femme soutient financièrement les projets locaux, régionaux et nationaux d'organismes admissibles dans trois domaines prioritaires :

- l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles
- l'amélioration de la sécurité et la prospérité économiques des femmes et des filles
- l'accès des femmes et des filles aux postes de responsabilité et de décision

Le Programme finance des projets d'au plus 36 mois qui visent à éliminer les obstacles à la participation des femmes et à l'égalité des sexes dans la société canadienne.

Les initiatives communautaires qui ont été financées dans le cadre de chaque priorité sont énumérées à la page Web de CFC⁹. On y fait état d'un certain nombre de pratiques prometteuses¹⁰, dont :

- Programme des services aux victimes de Toronto – Impliquer les jeunes dans la prévention de la violence faite aux filles et aux femmes : <https://www.swc-cfc.gc.ca/fun-fin/success-reussites/vspt-fr.html>
- Fondation Old Town StorytellersOld – K'yuuksxw – Accueillir le changement – <https://www.swc-cfc.gc.ca/fun-fin/success-reussites/otsf-fr.html>

⁸ <https://swc-cfc.gc.ca/fun-fin/gbv-vfs/index-fr.html>

⁹ <https://www.swc-cfc.gc.ca/fun-fin/projects-projets/index-fr.html>

¹⁰ <https://www.swc-cfc.gc.ca/fun-fin/success-reussites/index-fr.html>



- Muskoka Community YWCA – Femmes entrepreneuses : Améliorer le fonctionnement des petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes dans le district de Muskoka – <https://www.swc-cfc.gc.ca/fun-fin/success-reussites/success7-fr.html>

3. Promouvoir l'égalité des femmes

3.1 Plan d'action sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+)

Le gouvernement du Canada a pris l'engagement en 1995 d'utiliser l'ACS+ dans l'élaboration de ses politiques, programmes et lois, et CFC appuie ce travail par l'intermédiaire de l'ACS+. Cet outil donne aux fonctionnaires fédéraux les moyens d'améliorer constamment leur travail et d'obtenir de meilleurs résultats pour la population canadienne en répondant mieux aux circonstances et aux besoins particuliers de celle-ci.

Le gouvernement a récemment renouvelé son engagement envers l'ACS+ et s'efforce d'en renforcer la mise en œuvre dans l'ensemble des ministères fédéraux¹¹. Le *Plan d'action sur l'analyse comparative entre les sexes*¹² explique plus à fond l'engagement renouvelé du gouvernement, y compris sa réponse au rapport du Vérificateur général du Canada (2015) intitulé *La mise en œuvre de l'analyse comparative entre les sexes*, et le rôle de CFC dans la mise en œuvre de l'ACS+.

Aucune décision concernant le Budget de 2018 n'a été prise sans l'éclairage apporté par l'ACS+. Pour veiller à ce que les gouvernements futurs continuent à tenir sérieusement compte de la question du genre, le gouvernement déposera un nouveau projet de loi sur l'ACS+ visant à faire de la budgétisation fondée sur les sexes une partie permanente du processus budgétaire fédéral.

Pour renforcer la capacité actuelle du Canada de mettre continuellement en application les perspectives du sexe et de la diversité, le gouvernement fera de CFC un ministère officiel du gouvernement du Canada en présentant une mesure législative ministérielle qui renforcera et officialisera les rôles importants que jouent CFC et sa ministre.

Documents pertinents :

- *Plan d'action sur l'analyse comparative entre les sexes (2016-2020)* – <https://www.swc-cfc.gc.ca/gba-acsc/plan-action-2016-fr.PDF>
- *Le budget de 2018 – Égalité et croissance pour une classe moyenne forte* – <https://www.budget.gc.ca/2018/docs/plan/toc-tdm-fr.html>

3.2 Cercle des femmes autochtones

Le 23 mai 2018, CFC a également créé le Cercle des femmes autochtones pour discuter des façons de remédier aux inégalités systémiques qui ont un impact disproportionné sur les

¹¹ <https://www.swc-cfc.gc.ca/gba-acsc/approach-approche-fr.html>

¹² <https://www.swc-cfc.gc.ca/gba-acsc/plan-action-2016-fr.html>

femmes et les filles autochtones et pour donner des conseils sur les mesures fédérales en matière de VFS.

Le Cercle est également né de la volonté de consulter les dirigeantes et les expertes autochtones des secteurs public et privé sur les défis qu'elles doivent surmonter et sur leurs priorités à l'endroit du gouvernement fédéral en matière d'égalité entre les sexes. Les membres du Cercle proviennent d'un large éventail de secteurs et comprennent des représentantes de Premières Nations, Métis et Inuit ainsi que des jeunes et des aînées toutes provenant de toutes les régions du pays. Les renseignements sur les 18 membres du Cercle figurent sur la page Web de SWC¹³.

¹³ <https://www.swc-cfc.gc.ca/initiatives/indigenous-autochtones/circle-cercle-fr.html>